

Commission Locale de l'Eau

Séance du 1^{er} mars 2010

à Derval (44)

2010 – 2 – Travaux de lutte contre les inondations à Redon

Délibération

Etaient présents : (27 membres)

Collège des Élus :

Mesdames Marie-Jo HAMARD, Conseillère générale du Maine et Loire - Annie DAVY, Maire de Bédée – Christine LELIEVRE, Maire de Sévérac.

Messieurs Jean-René MARSAC, Conseiller Régional de Bretagne – François HERVIEUX, Conseiller général du Morbihan – Yvon MAHÉ, Conseiller général de la Loire-Atlantique – Jean-Louis GAUTIER, Maire de Landujan et Président du SIAEP Montauban/St Méen - Marc HERVÉ, Conseiller Municipal de Rennes et Président du SMPBR – Jean-Paul LEFEUVRE, Président du SIB de la Flume - André PIQUET, Maire de Bohal et Président du Grand Bassin de l'Oust – Marcel LE BOTERFF, Maire d'Elven et Président du SIAV de l'Arz – Joël BOURRIGAUD, Maire de Saint-Dolay – Joseph COLLET, Maire de Trévé et Président du SYMEOL - Yves DANIEL, Maire de Mouais – Pierre DEMERLE, Conseiller Municipal de Nozay et Président du SIABV du Don.

Collège des Usagers, propriétaires riverains, organisations professionnelles et associations :

Madame Françoise LACHERON, Association « Bretagne Vivante » - Sylvie LE TOUCHE, Union des entreprises d'Ille et Vilaine

Messieurs Aimé CHAUVIN, Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique – Alain GUIHARD, Chambre d'Agriculture du Morbihan - Camille RIGAUD, association « Eaux et rivières de Bretagne » - Claude BOUESSAY, Président de la Fédération de pêche d'Ille et Vilaine – Mr BENOIT, Président de la Fédération de pêche d'Ille et Vilaine – Charly BAYOU, Comité des canaux bretons - Claude DELABROSSE, Maison de la Consommation et de l'Environnement d'Ille et Vilaine – Patrick STUTZINGER, Collectif des Associations de sinistrés du Bassin de la Vilaine.

Collège de l'Etat et de ses Etablissements Publics :

Messieurs Jean-Marie QUEMENER, DREAL des Pays de la Loire – Christian LAINE, MISE d'Ille et Vilaine – Patrick BERTRAND, MISE du Morbihan - Yvon BERHAULT, MISE des Côtes d'Armor – Didier BOURBON, MISE de la Mayenne – Hervé PONTHEUX, Agence de l'Eau Loire Bretagne - Alix NIHOARN, ONEMA – Pierre AUROUSSEAU, UMR SAS Professeur Agrocampus Rennes.

Etaient excusés :

Mesdames Andrée GAUDOIN, Conseillère Régionale des Pays de la Loire – Yvette ANNÉE, Conseillère Général du Morbihan – Sylvie LE TOUCHE, Union des entreprises d’Ille et Vilaine – Aurore DURAND, Union des entreprises de Loire-Atlantique.

Messieurs Philippe BONNIN, Conseiller Général d’Ille et Vilaine – Christophe MARTINS, Conseiller Général d’Ille et Vilaine – Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique – Robert NOGUES, Conseiller Général des Côtes d’Armor – André CALISTRI, Conseiller général des Côtes d’Armor – Thierry TRAVERS, Président du Syndicat Intercommunal du Chevré - Hubert HUCHET, Président du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Vilaine Amont – Jean-Claude LOZE, Maire de la Grée Saint Laurent - René MORICE, Maire de Glénac – Philippe LEMONNIER, Maire Adjoint de Saint Vran – Michael TREGOUET, Maire Adjoint de Loscouët sur Meu – Jean-Pierre LETOURNEL, Représentant des Etablissements Locaux – F LE TALLEC, Président de la CRCI de Bretagne – Christophe PORCHER, représentant des conchyliculteurs et pêcheurs professionnels – Christian LE CLEVE, Délégué général de la Fédération de pêche du Morbihan - Charly BAYOU, Comité des canaux Bretons –Edwige DE FERAUDY, MISE de Loire-Atlantique - Patrick PEIGNER, DDASS du Maine et Loire – Yves QUETE, Ingénieur Géo Sciences.

Assistaient également à la séance :

Mesdames Anne RICHOU, Conseil Général d’Ille et Vilaine – Françoise JEHANNO, Conseil Général du Morbihan – Céline LELIEVRE, Conseil Général des côtes d’Armor - Axelle CLAVOT, Chargé de mission Environnement au CPIE Val de Vilaine – Marie-Annick DURAND, Elue en charge de la qualité des eaux à CAP Atlantique – Armelle BASCK, Chargée de mission FDAPPMA d’Ille et Vilaine – Maud GENDRONNEAU, Responsable service Qualités des Milieux Aquatiques à CAP Atlantique – Yvonne VERNAY, Chargée d’étude « CLIMASTER » UBO de Brest – Delphine FORESTIER, Animatrice du SIABV du Don.

Messieurs Bruno LE DANOIS, Conseiller municipal délégué à l’Environnement – Frédéric FAISSOLLE, Conseil Général de Loire-Atlantique - Joseph DAVID, Président du Syndicat de la Chère – Pascal RENAULT, Animateur du SYMEOL – Bertrand BARBIER THALY, Animateur SIBV du Trévelo – Patrick EDELINE, Chambre d’Agriculture d’Ille et Vilaine.

Services de l’IAV :

Madame Flore SALAÛN, Chargée de mission Estuaire

Mademoiselle Claire-Lise PERRONNEAU, Secrétariat du SAGE Vilaine.

Monsieur Guillaume DERAY

Messieurs Gabriel BEDUNEAU et Nicolas DOUCHIN, Techniciens chargés de l’Assistance aux Syndicats de Bassin

Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Secrétaire de la CLE du SAGE Vilaine, Directeur Adjoint.

* *

Un point d’information est réalisé auprès des membres de la CLE sur les travaux de lutte contre les inondations.

Confluence Oust-Vilaine : le dossier a été présenté en novembre 2009. Un avis favorable a été prononcé en février 2010. Il a néanmoins été demandé par les services de l’Etat de réaliser une étude de danger.

Gestion globale des inondations à l'échelle du bassin : une étude hydraulique est en cours. Elle devrait apporter des réponses d'ici 2011. Il s'agit d'un projet sur le long terme. Pour information, une Directive Inondation est sortie récemment. Elle fixe des études à mener avec des échéances :

- Recensement des territoires présentant des risques inondations : fin 2011
- Cartographie des aléas : fin 2013
- Plans de gestion des risques inondations : fin 2015

*

* *

La Commission Locale de l'Eau prend acte de l'avancement des travaux.

Le Président de la CLE du SAGE Vilaine



Jean-René MARSAC

Montant des programmes 2010 par bassin versant et par thématique

Bassins	Milieux aquatiques	Bocage	Pratiques agricoles	pratiques collectives, industriels, PME	Politique maritime	Communication, sensibilisation	Suivi	Coordination	Total
Vilaine amont	429 916 €	101 100 €	71 477 €	5 410 €		51 215 €	34 050 €	2 750 €	714 918 €
Ille et illet	413 900 €	158 148 €	78 031 €	30 250 €		38 541 €	21 964 €	2 080 €	762 914 €
Flume	128 236 €	60 500 €	48 930 €	16 750 €		8 000 €	10 750 €	8 000 €	281 166 €
Meu	268 000 €	170 553 €	187 785 €	25 000 €		26 651 €	30 000 €	80 000 €	787 989 €
Semnon	145 500 €	1 750 €	48 750 €	38 500 €		16 000 €	31 400 €	1 500 €	299 400 €
Chère *	73 580 €			9 000 €		5 000 €	5 790 €	33 000 €	126 370 €
Don *	107 000 €			15 000 €		13 000 €		66 500 €	201 500 €
Oust amont	111 714 €	24 333 €	49 524 €	952 €		16 000 €	9 952 €	57 595 €	270 070 €
Lié	144 988 €	47 905 €	64 286 €	3 429 €		26 000 €	13 119 €	3 667 €	336 394 €
Ninian	95 528 €	24 080 €	42 862 €	12 800 €		27 759 €	45 800 €	5 207 €	301 336 €
Yvel-Hyvet	96 380 €	24 080 €	61 344 €	12 800 €		30 776 €	45 300 €	5 807 €	322 487 €
Oust moyen	23 070 €	23 700 €	103 010 €	12 800 €		31 640 €	40 800 €	5 847 €	286 867 €
Caie	2 300 €	23 780 €	94 914 €	12 800 €		25 600 €	31 800 €	52 277 €	244 121 €
Aff (est+ouest)	19 140 €		96 300 €	25 600 €		60 840 €	69 100 €	106 614 €	37 594 €
Arz	18 500 €	32 000 €	49 840 €	12 800 €		24 560 €	31 300 €	5 307 €	222 707 €
Oust aval	9 080 €	32 000 €	45 910 €	12 800 €		27 560 €	37 800 €	5 307 €	218 857 €
Trévelo	97 242 €	3 400 €	17 980 €	6 900 €		14 160 €	13 400 €	10 888 €	163 962 €
Vilaine aval	132 416 €		10 000 €		288 000 €	4 000 €	52 300 €	90 416 €	57 132 €
Mès *				76 260 €	273 458 €	4 350 €	5 382 €		359 450 €
Pénerf	30 000 €	4 500 €	15 000 €	58 000 €	62 135 €	25 300 €	20 000 €	57 000 €	271 935 €
Vilaine	227 000 €					53 000 €	68 416 €	553 150 €	901 566 €
Total	2 573 490 €	731 829 €	1 085 943 €	387 851 €	623 59 €	529 952 €	618 423 €	1 477 654 €	8 028 735 €

* actions 2010 issues du projet de CRBV 2010-2012